

## CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-MARNE

### COMMISSION PERMANENTE

Réunion du 13 octobre 2023

Direction des Infrastructures du Territoire

N° 2023.10.18

**OBJET :**

**Déviations de la RD 60/960 dans le cadre du projet Cigéo - Concertation préalable du public - Enseignements tirés de la suite de la concertation menée du 20 avril au 16 juin 2023**

**Nombre de conseillers départementaux membres de la commission permanente : 34**

**Présents :**

M. Michel ANDRÉ, Mme Rachel BLANC, Mme Magali CARTAGENA, Mme Karine COLOMBO, Mme Sylviane DENIS, Mme Astrid DI TULLIO, Mme Brigitte FISCHER-PATRIAT, M. Paul FOURNIÉ, M. Bernard GENDROT, M. Laurent GOUVERNEUR, M. Gérard GROSLAMBERT, Mme Domithile GUINOISEAU, M. Mokhtar KAHLAL, M. Michel KARAKULA, M. Nicolas LACROIX, Mme Marie-Claude LAVOCAT, Mme Anne LEDUC, M. Stéphane MARTINELLI, M. Dominique MERCIER, Mme Véronique MICHEL, Mme Anne-Marie NÉDÉLEC, M. Bertrand OLLIVIER, Mme Marie-Laure PARISON, Mme Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, M. Jean-Michel RABIET, M. Franck RAIMBAULT, Mme Laurence ROBERT-DEHAULT, Mme Fabienne SCHOLLHAMMER, M. Dominique THIÉBAUD, M. Damien THIERIOT, Mme Dominique VIARD, M. Patrick VIARD.

**Quorum : 18**

**Absents ayant donné procuration :**

Mme Céline BRASSEUR donne pouvoir à M. Paul FOURNIÉ  
M. Elie PERRIOT donne pouvoir à Mme Sylviane DENIS

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 1er juillet 2021 portant délégation d'attributions à la commission permanente,

Vu la délibération de la commission permanente en date du 13 juillet 2018 approuvant les termes de la convention de maîtrise d'ouvrage de la déviation des sections de RD 60 (en Haute-Marne) et RD 960 (en Meuse) se trouvant dans l'emprise des installations du projet CIGEO,

Vu les enseignements tirés de la concertation préalable du public par le Département publiés le 20 mai 2022,

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil départemental et après avoir entendu les conclusions de Monsieur Dominique Thiébaud, rapporteur au nom de la IIIe commission,

Considérant la volonté du Département de publier le bilan qu'il tire de la poursuite de la concertation du public,

**LA COMMISSION PERMANENTE**  
**Par 34 voix Pour**

## DECIDE

- D'approuver le bilan que le Département tire de la concertation du public qui s'est tenue du 20 avril au 16 juin 2023 figurant en annexe.

**RÉSULTAT DU VOTE : Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés**

**Chaumont, le 13 octobre 2023**

**LE PRÉSIDENT,**



**Nicolas LACROIX**